

Question présentée par le député :

M. Patrick Lussi

Date de dépôt : 17 mars 2016

Question écrite urgente

Stratégie mobilité dans la région Arve-Lac : faudra-t-il attendre la traversée du lac ?

Le maintien d'activités industrielles et artisanales sur la Rive gauche semble de plus en plus difficile, tant l'accès à la région Arve-Lac se péjore. A l'horizon 2030, selon les modélisations du projet d'agglomération, le nombre de kilomètres parcourus dans le canton de Genève devrait augmenter de 40%. De jolis bouchons en perspective.

Pour prendre le cas de l'entreprise Caran d'Ache à Thônex, l'éloignement du site de production des nœuds autoroutiers ou ferroviaires allonge considérablement la durée du trajet des camions qui doivent traverser toute la ville embouteillée pour quitter ou atteindre le site de production. D'où le choix de l'entreprise de partir de son site historique.

Malheureusement, peu de solutions à court ou à moyen terme visant à rendre plus attractive toute une région pour les entreprises semblent émerger. Face à une concurrence toujours plus intense, les entreprises sur la Rive gauche ne peuvent compter que sur un hypothétique accroissement de la part modale des transports collectifs et la réalisation, de plus en plus incertaine, d'une jonction autoroutière à Thônex en liaison avec une traversée du lac reportée aux calendes grecques par la Berne fédérale.

Ma question est la suivante :

Avec quelle politique en matière de mobilité le Conseil d'Etat entend-il assurer le maintien sur la Rive gauche d'entreprises et d'industries ?